



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/sante/sante-mentale-luniopss-salue-la-creation-dune-delegation-interministerielle-et-appelle-des>

Santé mentale : l'Uniopss salue la création d'une délégation interministérielle et appelle à des moyens à la hauteur des enjeux

L'Uniopss salue l'engagement du gouvernement en faveur de la création d'une délégation interministérielle à la santé mentale, condition indispensable à une politique cohérente et transversale. Elle appelle toutefois à doter cette gouvernance de moyens réels pour répondre durablement aux besoins des populations et réduire les inégalités de santé mentale.

📅 Publié le 21 avril 2026

👤 De Uniopss

SANTÉ

SANTÉ MENTALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO NATIONALE



L'Uniopss et ses adhérents se réjouissent de l'engagement pris par la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, devant l'Assemblée nationale le 14 avril dernier, de créer une **délégation interministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie**. Cette annonce constitue une étape déterminante pour traduire concrètement et durablement la Grande Cause nationale « santé mentale ».

Dès juin 2025, l'Uniopss et ses adhérents appelaient à une véritable politique publique globale de santé mentale, **dépassant le seul prisme de l'organisation des soins et de l'amélioration de la prise en charge tout au long du parcours des personnes**. Les enjeux de santé mentale sont en effet indissociables des déterminants sociaux, éducatifs, économiques, environnementaux et liés aux conditions de vie. **Sans politiques transversales ambitieuses** en matière de logement, d'emploi, d'éducation, d'insertion, de lutte contre les addictions ou de lutte contre la précarité, l'action publique restera cantonnée à des réponses essentiellement palliatives, alors même que **les besoins de la population ne cessent de croître**.

Par cette décision, **le gouvernement honore l'engagement pris lors du lancement de la Grande Cause nationale**, selon lequel « chaque ministère produira une feuille de route inscrite dans la stratégie globale du Gouvernement »¹. La création d'une délégation interministérielle est en effet indispensable pour

assurer un pilotage transversal, volontaire et cohérent, à la hauteur de la complexité des enjeux de santé mentale et résolument ancré dans une démarche de santé publique.

L'Uniopss et ses adhérents soulignent que cette délégation devra se doter de **réels moyens de gouvernance, de coordination et de financement**, afin de permettre une action publique intersectorielle. C'est à cette condition qu'il sera possible de répondre de manière effective aux besoins des populations, en particulier les plus vulnérables et les plus éloignées du système de santé.

L'Uniopss et ses adhérents resteront vigilants, mobilisés et disponibles pour contribuer, aux côtés des pouvoirs publics, à la construction et à la mise en œuvre de cette politique globale de santé mentale, fondée sur la prévention, la coordination de soins pluriprofessionnels, la participation des personnes concernées et de leurs aidants ainsi que la réduction des inégalités sociales de santé.

(1) Ministère des solidarités, La santé mentale, Grande Cause nationale 2025